



malakoff médéric

- \* Nom de l'entreprise : .....
- N° SIREN de l'entreprise : .....
- \* Adresse de l'entreprise : .....
- .....
- \* Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \* Ville : .....

- \* Type de contrat (cochez la case relative au contrat souscrit) :
  - Assurance vie       Obsèques
  - Epargne retraite     Prévoyance
- \* Références du contrat : .....

Cadre réservé à l'organisme assureur :  
 Réf : .....  
 Ident. : .....

## Désignation du ou des bénéficiaires en cas de décès

(Tous les champs marqués par un astérisque sont obligatoires et à compléter par vos soins de façon manuscrite, lisible et sans rature).

Vous bénéficiez d'un contrat permettant le **versement de prestations en cas de décès**. Cet imprimé vous permet de désigner le ou les bénéficiaire(s) de ces prestations. Il doit être complété de façon manuscrite, même encre, même écriture, lisible et sans rature.

L'original de cet imprimé dûment complété est à retourner à :

**MALAKOFF MÉDÉRIC – Pôle Affiliations – Désignation Bénéficiaires – 78288 GUYANCOURT CEDEX**

### Je soussigné(e),

- \* NOM DE NAISSANCE .....
- \* NOM MARITAL (si concerné) .....
- \* PRÉNOM(s) .....
- \* SEXE :  F       M
- \* DATE DE NAISSANCE [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]
- \* LIEU DE NAISSANCE : Ville : .....
- Département (ou pays si naissance à l'étranger) : .....
- \* ADRESSE .....
- \* CODE POSTAL [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] \* VILLE .....
- TÉL. DOMICILE [ ] MOBILE [ ]
- COURRIEL ..... @ .....

**Demande, qu'à mon décès, les prestations (capital décès ou rente) dues au titre du contrat ci-dessus référencé, soient versées** (cochez la case correspondant à votre choix) :

Conformément à la clause standard prérédigée dans mon contrat :

Cette clause prévoit généralement les bénéficiaires suivants : votre conjoint, à défaut vos enfants, à défaut vos héritiers (pour en connaître la formulation exacte, reportez-vous aux dispositions contractuelles).

**Ou**

Conformément à la désignation particulière de bénéficiaire(s) ci-dessous :

Dans ce cas, indiquez obligatoirement ci-après le(s) bénéficiaire(s) choisi(s) en indiquant leur nom marital, nom de naissance, prénoms(s), sexe, date et lieu de naissance (ville et département, pays si naissance à l'étranger), adresse complète.

En cas de multiples bénéficiaires, précisez également le pourcentage attribué à chacun ou l'ordre de priorité.

**Pour vous aider dans la rédaction de votre désignation, consultez nos recommandations au verso.**

.....  
 .....  
 .....

**Nous vous invitons à terminer systématiquement votre désignation particulière par « à défaut à mes héritiers » afin d'éviter que le capital soit réintégré à la succession.**

\* Fait à ....., \* le [ ]

\* Signature de l'assuré précédée de la mention « lu et approuvé »

## Quelques recommandations pour compléter le formulaire de désignation du ou des bénéficiaires en cas de décès

### La clause « standard »

Pour connaître votre clause standard, nous vous invitons à vous reporter aux documents contractuels qui vous ont été remis lors de votre adhésion.

Si la clause standard ne convenait pas à votre situation personnelle (exemple : partenaire pacsé ou concubin non prévu dans votre clause), nous vous conseillons d'indiquer votre/vos bénéficiaire(s) en complétant la désignation particulière.

### La désignation particulière de bénéficiaire

Afin que nous puissions identifier rapidement vos bénéficiaires et leur verser les prestations dans les meilleurs délais, précisez obligatoirement leur nom de naissance, nom marital s'il y a lieu, prénoms, date et lieu de naissance (ville et département ou pays si naissance à l'étranger), ainsi que leur adresse complète. Si vous choisissez de désigner votre bénéficiaire par sa qualité (ex : concubin, pacsé, etc.), il est inutile de préciser ses nom et prénom. Dans ce dernier cas, sachez que le capital sera versé à la personne possédant cette qualité au moment de votre décès.

**Nous vous conseillons de désigner plusieurs personnes car si, au moment du décès, l'unique bénéficiaire désigné était lui-même décédé, les prestations seraient alors réintégrées à la succession, ce qui entraînerait une perte des avantages fiscaux liés à votre contrat.**

**Attention : lorsque vous désignez plusieurs bénéficiaires, il est important de préciser l'ordre de priorité ou le pourcentage attribué à chacun d'eux.**

**Cas n° 1 : Vous souhaitez que le capital soit versé en totalité au 1er bénéficiaire désigné, et si celui-ci était décédé, au bénéficiaire suivant.**

Rédigez votre désignation comme suit : « Monsieur X..., **à défaut** à Madame Y... »

**Cas n° 2 : Vous souhaitez que le capital soit réparti à égale proportion entre les différents bénéficiaires.**

Rédigez votre désignation comme suit : « Monsieur X..., Madame Y..., Monsieur Z, ... **par parts égales**, en cas de décès de l'un d'eux, sa part reviendra au(x) survivant(s). »

Si vous souhaitez désigner vos parents : « Mon père et ma mère par parts égales, en cas de décès de l'un d'eux, sa part reviendra au survivant. »

**Cas n° 3 : Vous souhaitez que le capital soit réparti entre les différents bénéficiaires.**

Rédigez votre désignation comme suit :

XX % à Monsieur X..., à défaut à Mlle S...,

XX % à Madame Y..., à défaut à Monsieur P...,

XX % à Monsieur Z..., à défaut à Madame G.

Vérifiez que le total soit bien égal à 100 %.

**Cas n° 4 : Vous souhaitez désigner vos enfants, à défaut vos petits-enfants :**

Rédigez votre désignation comme suit : « Mes enfants nés ou à naître, vivants ou représentés, par parts égales. »

**Nous vous invitons enfin à terminer systématiquement votre désignation particulière par « à défaut à mes héritiers » afin d'éviter que le capital soit réintégré à la succession.**

**Attention, si la désignation était incomplète ou mal rédigée, nous ne serions pas en mesure de procéder au versement des prestations à vos bénéficiaires et les fonds seraient alors mis sous séquestre dans l'attente d'une décision rendue par le Tribunal compétent.**